Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600396-20260629-220626_08-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy

Commune de LA CHAPELLE NEUVE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présent	Part au vote
15	15	15

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt-deux juin à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE NEUVE, légalement convoqués, se sont réunis en session ordinaire, dans la salle du Conseil de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame Le Maire et sous la présidence de Mme Hélène GUILLERMIC, Maire. La séance a été publique.

Vote
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Etaient présents : M.M. les Conseillers Municipaux : M. ASMAKER Laurent, Mme BELIN Solenn, Mme DE PARSCAU DU PLESSIX Sissilia, M. FAUTRAD Benoît, M. GOBE Florent, Mme GOUËDIC Noëlle, M. GUILLEMET David, M. GUILLEMETTE Ludovic, Mme GUILLERMIC Hélène, Mme LE CALVE Maryvonne, M. LE MEITOUR Hervé, Mme LE PAIR Justine, Mme MATEL Véronique, M. MOËC Charles-Henri et M. RENAULT Marc.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil – GUILLEMETTE Ludovic

Absent(s) excusé(s) ayant donné(s) pouvoir :

Absent(s) Excusé (s) :

Date de la convocation : 16 juin 2026.

Date d'affichage : 16 juin 2026.

****

DELIBERATION N°220626-08 : PROJET COUP DE CŒUR ARCHEO

Dans le cadre de son plan d'actions 2023 – 2026, la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh s'est donnée l'objectif de « développer et structurer une offre touristique autour de l'archéologie » à travers le projet de valorisation des sites « coups de cœur archéo ».

Ce projet a pour objectifs de :

- Toucher de nouveaux publics, stimuler leurs curiosités
- Proposer des expériences singulières à l'image de la Destination touristique
- Redonner une valeur d'usage à des sites archéologiques
- Créer de la valeur économique, sociale et environnementale pour le territoire (ex. commerces, écoles, associations…)
- Faire de la Destination Cœur de Bretagne un territoire reconnu pour son patrimoine archéologique et les expériences touristiques proposées en lien avec cette thématique

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600396-20260629-220626_08-DE

Les Dolmens du Roh Du A et B ont été sélectionnés parmi la liste des coups de cœur.

A ce titre, la mairie de la Chapelle Neuve s'est engagée à déployer un dispositif de mise en tourisme en adéquation avec les valeurs et les objectifs du projet.

La commune a lancé une consultation ayant pour objet la réalisation de mobiliers permettant la valorisation des différents types de prospection.

La réponse du prestataire Atiz répond aux attentes de la commune.

Le montant global du projet est estimé à 10 314,70 € HT.

Le projet sera financé à hauteur de 50 %, soit 5 157,35 € HT par la Région Bretagne.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE RETENIR** l'entreprise ATIZ pour un montant de 10 314.70 € HT
- **DE SOLLICITER** un financement auprès de la Région Bretagne de 5 157,35 € HT
- **D'AUTORISER** Mme Le Maire à signer toutes les pièces qui se rapportent à ce projet.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire, Hélène GUILLERMIC

MAIRIE DE LA CHAPELLE-NEUVE (Morbihan)